



## CAPE-COSCEP

### **RAPPORT DE L'ATELIER D'ANALYSE ET DE VALIDATION DES RESULTATS DE LA MISSION D'OBSERVATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 08 JANVIER 2023 PAR LA COSCEP**



**Mars 2023**

# SOMMAIRE

|      |   |   |
|------|---|---|
| I-   | Cérémonie d'ouverture   | 3 |
| II-  | Présentation des différents rapports de mission d'observation                     | 3 |
| III- | Présentation, amendements et adoption du rapport analytique propose par la COSCEP | 4 |
| IV-  | Débats- Evaluations et Recommandations  | 8 |

## INTRODUCTION

L'hôtel CASA CIELO de Cotonou, a servi de cadre ce vendredi 10 février 2023 à l'atelier d'analyse et de validation des résultats de la mission d'observation conduite par l'ONG Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE) avec la Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP) dans le cadre des Elections Législatives du 08 janvier 2023 au BENIN.

CAPE/COSCEP est une plateforme qui regroupe les organisations de la Société Civile au Bénin. Elle œuvre pour les élections inclusives, la promotion de la paix et l'enracinement de la démocratie au Bénin.

A cet effet et partant du constat des violences ayant marqué les derniers processus électoraux en République du Bénin, CAPE/COSCEP avec l'appui technique et financier de l'USAID à travers IRI, a formé et déployé soixante-dix-sept (77) observateurs à long terme (LTOs) de 09 septembre 2022 au 05 février 2023 et Cinq cent quarante et six (546) observateurs de court terme (STOs) du 07 au 08 janvier 2023 respectivement dans toutes les communes et arrondissements du pays. Elle a aussi mis en place une équipe technique de 24 personnes pour la gestion du Command-Center basée à Cotonou.

Au cours de cette période, chacun des LTO et STO a régulièrement soumis leurs rapports d'observation via la plateforme Appolo suivant le calendrier de soumission, les formulaires et selon leurs cadres géographiques respectifs. Au total, 7084 rapports ont été soumis soit 544 par les LTOs et 6540 par les STOs.

## **I- LA CEREMONIE D'OUVERTURE**

Au cours de la cérémonie d'ouverture, nous avons eu droit aux mots de bienvenus du Monsieur Abel Yves BASSA Coordonnateur et Chef Projet de la mission d'observation des législatives de 2023, les mots du Monsieur Odilon KOUKOUBOU représentant du partenaire technique et financier USAID/IRI et enfin les mots du lancement de l'atelier par Madame Latifatou WAIDI Présidente de la COSCEP.

## **II- PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS DE MISSION D'OBSERVATION**

A tour de rôle, les 12 LTOs points focaux départementaux de la mission d'observation des législatives de janvier 2023 ont présenté chacun, le rapport d'activité de la mission d'observation de leur département en charge.

### **Première partie**

#### **1. Environnement général**

On peut noter que l'environnement est resté calme dans l'ensemble des 12 départements observés durant le processus électoral, sans la présence inhabituelle des forces de l'ordre et de sécurité. Sauf que dans les zones menacées par les Djihadis dans la commune de **Karimama** :

##### **Arrondissement de Monsey**

- EPP loubou- loubou-
- le commissariat de Monsey

##### **Arrondissement de birni-lafia**

- le commissariat
- l'école primaire du village Kangara

##### **Arrondissement de Monsey**

- EPP Bako-Maka

##### **Arrondissement de bogo- BOGO**

- Une mine artisanale bonbade un tricycle avec deux jeunes

##### **Arrondissement de Karimama**

- le poste de la douane brûlé
- un délégué du quartier MAMASSY-PEULH enlevé,

dans la commune de **Banikoara** :

- le village de Djimbagou dans l'arrondissement de **Toura**, ont connu plus de déploiement des forces de l'ordre et de sécurité pour la protection des populations.

Pendant les campagnes électorales, nous pouvons constater que les populations vaquaient à leurs différentes activités.

#### **2. Activités préparatoires de la CENA**

Les LTO ont suivi les activités menées par la CENA en qualité d'observateurs. Il s'agit entre autres, des séances avec les parties prenantes de l'élection (les institutions étatiques impliquées dans les élections, les partis politiques), le déploiement du matériel électoral, la formation des agents électoraux sans oublier l'observation lors du dépôt des dossiers des différents candidats des partis à la CENA.

### 3. Éducation des électeurs

Les activités liées à l'éducation des électeurs par les parties prenantes (CENA, Cour Constitutionnelle, Sociétés Civiles et Partis Politiques) ont été très peu visibles dans l'ensemble.

### 4. Activités des partis politiques et campagnes

Les activités des partis politiques se sont faites remarquées en trois (3) temps : avant, pendant la campagne électorale et le jour du scrutin à travers :

- L'organisation des tournois sportifs (football, cyclisme, marches de cœurs), des rencontres de mobilisation des troupes et de mise en place des équipes de campagne pendant la précampagne,
- La tenue des meetings, l'organisation des caravanes, des portes à portes au cours de la campagne,
- La sécurisation des votes et leurs résultats par les mandataires dans les postes de vote, le jour du scrutin.



BR dans la Donga



LD dans la Donga

Cependant il convient de dire qu'au cours du processus, la plupart des observateurs n'ont pas remarqué la formation des militants sur le processus de vote notamment, comment retrouver leurs noms sur les listes affichées.

## **Deuxième partie**

### **1. Utilisations des Ressources de l'Etat**

Les moyens roulants et moyens immobiliers de l'Etat (véhicules, motos, salle de classes des écoles et collèges, salles de conférences des préfectures, mairies et de quelques directions des services déconcentrés) ont été utilisés sur le terrain par les partis politiques dans le cadre des campagnes électorales pour des rencontres politiques et meeting.

### **2. Monitoring de la violence en période électorale**

La violence physique ou de vandalisme en période électorale de nature à entacher la crédibilité des élections n'ont quasiment pas été constatée sur le terrain. Néanmoins, nous pouvons noter des violences verbales (écarts de langage et autres) liées au genre par endroit notamment dans les départements du couffo, ouémé

### **3. Évaluation**

A l'évaluation générale de cette mission d'observation entrant dans le cadre des élections législatives du 08 janvier 2023, l'impression est bonne à savoir que :

- L'environnement est resté calme et favorable à tous,
- Le changement de la LEPI par la LEI a engendré de nombreux dysfonctionnements. Comme les listes incomplètes, les omissions, les doublons, les transferts anarchiques des électeurs, l'affichage tardif des listes. Aussi l'introduction du quitus fiscal dans le processus électoral a provoqué le retard du dépôt des candidatures et l'exclusion de certains candidats potentiels. De même les réformes du code sur le numériques ont réduit les débats sur plusieurs plates formes médiatiques.

## **Troisième partie**

### **Observations particulières/spécifiques**

L'observation particulières et spécifiques n'a pas fait remarquer d'incidents majeurs. Cependant il est à noter par endroits :

- Violence à l'intérieur du poste de vote (verbale), à la suite d'une tentative d'influencer le vote (campagne sur lieu de vote), par l'autorité communale dans un poste de vote
- Violence verbale à l'intérieur du poste entre les membres de poste de vote et un électeur dans le même poste de vote
- Transport des électeurs par certains candidats et représentants de partis politiques pour aller voter sans respect

### **2. Suggestions/recommandations**

- La formation des STOs s'est déroulée dans les conditions peu reluisantes avec un manque sans précédent de moyens logistiques aussi bien pour les apprenants que pour les formateurs. Il serait encore meilleur de penser à corriger cette contreperformance.

- On peut également remarquer les difficultés liées au serveur qui n'a pas facilité les soumissions de rapports aisées et à temps, des LTOs et même des STOs. Il serait intéressant d'améliorer la plateforme pour faciliter la soumission de ces rapports à l'avenir.
- Le matériel d'observation n'a pas été mis à temps et même pas du tout dans d'autres communes. Il faudra mettre à disposition et à temps ce matériel et améliorer leur qualité (badges tee-shirt, casquette, jaquette) pour mériter et rester coller à l'image de marque de la COSCEP,
- Paiement à bonne date des acteurs impliqués dans le processus d'observation des élections les jours à venir ;
- Il serait souhaitable que la COSCEP fasse un plaidoyer pour améliorer le traitement (prime) de ces observateurs compte tenue de l'ampleur et la complexité de la mission à l'instar des autres parties prenantes ;
- Que la CENA mette à disposition des listes en écriture braille à la disposition des personnes handicapées visuelles afin de permettre à ces derniers de voter aisément ;
- Permettre désormais aux handicapés moteurs d'accéder aux LEI affichées dans les localités
- Que l'ANIP dépêche suffisamment d'agent sur le terrain pour des corrections éventuelles sur la liste et qu'il donne également la main à ces derniers de pouvoir corriger si possibles toutes les coordonnées sur la liste.

### ***III- Présentation, amendements et adoption du rapport analytique propose par la COSCEP***

Le chef de la mission a présenté l'ébauche du rapport de la mission d'observation. Les participants à l'atelier ont fait des observations et formulé des recommandations. Le rapport présenté a été adopté par tous les participants après l'insertions des différents amendements.

### **CONCLUSION**

Cette mission d'observation valait la peine pour la noble expérience conduite par la société civile. Même s'il y a assez de choses à parfaire, il faut saluer le mérite et les résultats obtenues. Un satisfécit est à décerner à la COSCEP pour avoir pensé cette mission réussie et il serait souhaitable de la rééditer en y apportant une touche à la préparation, à l'organisation pratique et à la logistique.

## ANNEXE 1 : LES RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DE CHAQUE PARTIE PRENANTE

### 3. Recommandations

Les différentes informations collectées sur l'ensemble du processus des élections législatives de janvier 2023 permettent de faire respectivement les recommandations qui suivent à l'endroit des différents acteurs.

#### 3.1. A l'attention du gouvernement

- Que le gouvernement crée un cadre d'échange permanent entre anciens Présidents de la République et le Président en exercice pour les débats politiques de hauts niveaux afin que les anciens présidents puissent se considérer beaucoup plus comme pères de la nation et beaucoup moins des responsables d'une chapelle politique de la mouvance ou de l'opposition;
- Continuer les actes de pacification de l'ambiance politique ;
- Renforcer les actes d'unification des fils et filles du Bénin ;
- Œuvrer davantage pour la liberté d'expression et l'affirmation de la diversité d'opinions politiques ;
- Donner les moyens à l'ANIP pour évaluer la LEI ;
- Statuer sur le quitus fiscal afin que la période de fiscalité exigible soit par exemple le dernier trimestre ou tout au plus le dernier semestre qui précède le démarrage du processus électoral afin que les citoyens connaissent la règle à l'avance ;
- Prendre des mesures appropriées pour améliorer la participation des jeunes, des femmes et surtout des personnes handicapées au processus électoral.

#### 3.2. A la cour constitutionnelle

- Faire une campagne de vulgarisation des causes d'invalidation des résultats dans certaines localités afin de renforcer la crédibilité de la cour d'une part et la confiance des électeurs au processus puis d'améliorer la qualité de la participation des populations aux élections d'autre part ;
- Mettre sur le site officiel de la Cour Constitutionnelle les résultats de chaque poste de vote qui ont servi à donner les résultats définitifs des élections afin que le candidat ou même le citoyen ordinaire puisse s'assurer de la sécurité des résultats issus des postes de vote et la véracité des résultats définitifs donnés par la Cour Constitutionnelle ;
- Déployer plus les délégués dans les postes de vote et surtout au centre de compilation des résultats.

#### 3.3. À l'attention de la CENA

- Faire assez de communication sur les calendriers surtout sur ses activités ;
- Contribuer davantage à l'éducation des électeurs ;
- Améliorer la qualité de la formation des agents électoraux, plus précisément les membres des postes de vote ;
- Mettre sur le site officiel de la CENA les résultats de chaque poste de vote qui ont servi à donner les tendances provisoires des élections afin que le candidat ou même le citoyen ordinaire puisse s'assurer de la sécurité des résultats issus des postes de vote et la véracité des tendances données par la CENA ;
- Prendre des mesures appropriées pour améliorer la participation des jeunes, des femmes et surtout des personnes handicapées au processus électoral ;

- Que la CENA mette à disposition des listes en écriture braille à la disposition des personnes handicapées visuelles afin de permettre à ces derniers de voter aisément ;
- Associer tous les acteurs ayant participé à la mission d'observation à l'atelier de validation afin de garantir une bonne collaboration ;
- Prendre des mesures appropriées pour améliorer la participation des jeunes, des femmes et surtout des personnes handicapées au processus d'élaboration et de toilettage de la liste électorale.

### **3.4. À l'attention de l'ANIP**

- Evaluer la liste électorale afin de corriger les différents transferts qui ne sont pas encore constatés ;
- Œuvrer pour plus de consensus autour de la LEI en associant, autant que possible les partis politiques à tout ce qui concerne la LEIP ou la LEI ;
- Faire beaucoup de sensibilisation sur toutes les différentes phases de l'affichage de la liste et les procédures de vérification en tenant compte de ce que le Bénin compte environ 60% de citoyens qui ne savent ni lire ni écrire ;
- Que l'ANIP dépêche suffisamment d'agent sur le terrain pour des corrections éventuelles sur la liste et qu'il donne également la main à ces derniers de pouvoir corriger si possibles toutes les coordonnées sur la liste ;
- Traiter avec plus de promptitude les transferts de centre de vote et autres demandes des électeurs depuis le début d'affichage de la LEIP et finir avant l'affichage de la LEI conformément à au code électoral.

### **3.5. A L'endroit des forces de l'ordre**

- Que les forces de défense et de sécurité enquêtent sur les cas présumer de fraudes/bourrage d'urne que nous avons mentionné dans nos déclarations afin de sanctionner les présumés auteurs ;
- Que les forces de l'ordre lors veillent prévenir et empêcher les citoyens qui feraient preuve d'incivisme en endommageant la liste électorale provisoire afin de dissuader les autres individus qui pourraient être tentés de commettre d'autres délits électoraux ;
- Les forces de défense et de sécurité devraient redoubler de vigilance et accroître leur collaboration avec les autres institutions en charge des élections afin d'assurer le déploiement de personnels pour assurer la sécurité durant tout le processus électoral.

### **3.6. À l'attention de la classe politique**

- Encourager les cadres du parti à payer régulièrement les impôts afin d'éviter les intrigues politiques à la veille du dépôt des dossiers de candidature ;
- Accroître l'éducation des citoyens pour leur participation au toilettage de la LEIP et pour leur participation au scrutin ;
- Avoir des discours plus pacifiques et plus unificateurs des filles et fils du Bénin pendant la campagne électorale ;
- Sélectionner sur la base d'un profil adéquat et former convenablement leurs délégués aux-postes de vote et au centre de compilation ;
- Prendre des mesures appropriées pour améliorer la participation des jeunes, des femmes et surtout des personnes handicapées au processus électoral.

### **3.7. À l'attention de la Direction Générale des Impôts**

- Prendre toutes les mesures pour faire connaître et rappeler aux citoyens, par tous les moyens légaux, ce qu'ils doivent à l'Etat avec une périodicité qui permettra aux uns et aux autres de

ne plus se surprendre par des montants très élevés lors de l'obtention des quittus fiscaux pour les élections ;

- Faire les vérifications nécessaires afin d'éviter les confusions de nom dans l'évaluation dans l'évaluation des impôts des citoyens ;
- Traiter avec plus de célérité les dossiers de délivrances de quittus fiscal surtout à l'approche des dépôts de candidature.

### **3.8. À l'attention de la population**

- Manifester plus d'intérêt pour le toilettage de la LEIP afin de ne pas se voir dans l'impossibilité de voter pour faute d'identification le jour du scrutin ;
- Avoir des propos courtois envers ceux qui ne sont pas du même bord que soi lors de la campagne électorale afin d'éviter les violences sous toutes leurs formes ;
- Changer la perception diminutive à l'endroit des personnes handicapées ;
- Faciliter prioritairement la participation des jeunes, des femmes et surtout des personnes handicapées au processus électoral.

### **3.9. À l'attention de la société civile**

- Organiser une étude sur les motivations de faible participation des citoyens aux élections. Cette étude doit recueillir des données désagrégées par sexe et par tranches d'âge afin de permettre une meilleure orientation des activités en faveur de la participation des citoyens aux élections ;
- Evaluer la participation des personnes handicapées au processus des élections législatives de 2023 afin de mieux cibler les activités en leur faveur ;
- S'impliquer dans des actions visant à convaincre les autorités administratives et la classe politique de la nécessité d'une amélioration de la liste électorale ;
- Renforcer l'éducation civique générale des citoyens et plus particulièrement l'éducation sur le droit et le devoir du citoyen de participer aux processus électoraux ;
- Commencer très tôt les négociations pour l'observation des élections générales en 2026 où le Bénin mettra en œuvre cette réforme contenue dans du Code électoral qui concentre toutes les élections de façon consécutive dans un délai de quatre mois. L'observation des élections générales sollicitera de la part des organisations de la société civile beaucoup de mobilisation et beaucoup de disponibilité ;
- Multiplier le rapport d'observation et organiser des activités de restitution à l'endroit des partis prenantes avec une emphase sur les recommandations qui concernent chaque acteur.

### **3.10. A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers**

- Encourager le gouvernement à accroître les actes de pacification surtout dans le contexte de menaces terroristes dans la partie septentrionale du pays ;
- Accompagner le gouvernement et la classe politique à rendre plus performante, la liste électorale qui est le premier outil pour des élections transparentes ;
- Appuyer les OSC dans les activités d'étude de participation des citoyens aux élections et particulièrement les minorités.
- Appuyer les OSC pour l'observation des élections générales de 2026.

## **Annex 2 : Rapports des 12 points focaux**

### **Département de la Donga**

#### Rapport final de ma mission d'observation des élections législatives du 8 janvier 2023

Réalisé par Alassane OUOOROU KARIMOU,

Point focal RODD/COSCEP

Plan

Introduction

I

- 1- Environnement général
- 2- Activités préparatoires de la CENA
- 3- Education des électeurs
- 4- Activités des partis politiques et campagnes

II

- 1- Utilisation des ressources de l'Etat
- 2- Monitoring de la violence en période électorale
- 3- Evaluation

III

- 1- Observations particulières / spécifiques
- 2- Suggestions /recommandations/ Plaidoyers

Conclusion

## **Introduction**

Depuis les assises de la conférence nationale de février 1990, notre pays le Bénin a amorcé le choix de certains dirigeants par le processus électoral. Pour aboutir aux élections générales de 2026, nos textes de lois ont recommandé l'organisation des élections législatives pour la 9ème mandature le 8 janvier 2023 pour un mandat de trois (03) ans.

Sur la base de cette nouvelle loi, les élections du 8 janvier 2023 ont permis élire cent neuf (109) députés dont vingt et quatre (24) postes spécialement réservés aux femmes contrairement à l'ancienne loi qui se focalisait sur 83 députés.

Contrairement aux élections législatives passées qui avaient connu la participation de deux blocs (UP et BR) de la mouvance présidentielle, les législatives du 8 janvier 2023 ont été relativement inclusives avec la participation de sept (07) partis politiques de la mouvance et de l'opposition. Qui sont : MOELE BENIN, LD, UPR, UDBN, MPL, BR.

Les activités liées à l'organisation de ces élections se sont déroulées dans l'ensemble du département de la Donga. Pour cette mission d'observation, la COSCEP a déployé vingt six (26) STOs et quatre (04) LTOs dans le département de la Donga.

### **I-Dispositions organisationnelles des élections**

#### **1- Présentation du département de la Donga**

Le département de la Donga est l'un des départements du Nord Bénin. Il est limité au Nord par l'Atacora, au Sud par les Collines, à l'Est par le Borgou et à l'Ouest par la République du Togo. La Donga compte quatre (04) communes à savoir : Bassila, Copargo, Djougou et Ouaké. Avec une population estimée à **542 605habitants (RGPH4-2013)**, le département de la Donga compte vingt six (26) arrondissements. La Donga est divisée en deux circonscriptions électorales dont la 13<sup>ème</sup> qui est composée des 12 arrondissements de la commune de Djougou et la 14<sup>ème</sup> circonscription composée des communes de Bassila, Copargo et Ouaké. Selon la nouvelle loi, les deux circonscriptions de la Donga ont vu le nombre de députés passé à 6 dont deux femmes contre quatre pour l'ancienne loi.

Pour la mission d'observation de ces élections du 8 janvier 2023, la COSCEP avec l'appui technique et financier de IRI à travers l'USAID a déployé 24STOs et 4 LTOs dans les deux circonscriptions de la Donga.

Voir la carte administrative de la Donga

# Carte administrative du département de la Donga



## **2- Environnement général**

Depuis le mois de septembre 2022, la COSCEP a formé et déployé 77 LTOs dans les 77 communes du Bénin. Les LTOs de la Donga ont au cours de cette mission d'observation suivi de près les activités préparatoires et le comportement de toutes parties impliquées dans l'organisation de ces élections.

En général, l'environnement de ces élections législatives était calme. Mais on notait une vive animation dans les réseaux sociaux. Le blocage du parti LD au niveau du trésor public a suscité des débats houleux dans tous les forums whatsapp du département de la Donga. Dans l'ensemble, les élections du 8 janvier 2023 se sont déroulées sans violences dans le département de la Donga

## **3- Activités Préparatoires de la CENA**

Selon le calendrier électoral, la CENA avait pour mission de préparer et d'organiser selon le code électoral les législatives du 8 janvier 2023 pour la 9<sup>ème</sup> mandature.

Au nombre des activités inscrites au cahier de charge de la CENA, on a :

- L'affichage des listes électorales élaborées par l'ANIP
- Le recrutement et formation des agents électoraux
- La réception des candidatures des partis politiques
- La conception du bulletin de vote
- Le lancement de la campagne électorale
- Le Déploiement du matériel électoral
- Le déroulement du vote
- La proclamation des résultats

### **\*Affichage des listes**

Au cours donc de la mission d'observation, notre équipe de LTOs de la Donga a observé les activités liées à l'affichage de la liste électorale informatisée provisoire (LEIP). Cette opération d'affichage a permis de constater plusieurs irrégularités sur les listes électorales. On peut citer entre autres, le retard dans l'affichage, la disparition de certains électeurs dans leur centre vote, les doublons, les noms mal écrits, le transfert de nombreux électeurs vers centres de vote inconnus etc.

Le déploiement des agents ANIP au niveau des arrondissements pour le transfert des électeurs a été perturbé par le retrait du code identifiant de l'électeur. Aussi les messages SMS indiquant les centres de vote aux électeurs n'ont pas été efficaces parce que non seulement certains électeurs sont analphabètes mais aussi ils ont fait recours au numéro téléphonique de leurs proches pour se faire enrôler au cours du RAVIP et des erreurs de destinataires des messages.

Pour ce qui concerne le recrutement des agents électoraux, le processus était bouclé avant le démarrage de la mission d'observation. Mais notre équipe a suivi les sessions de formation de ces agents et le déploiement du matériel électoral.

Dans l'ensemble les activités préparatoires de la CENA pour le compte de ces législatives ont été exécutées avec un grand retard dans l'ensemble du département de la Donga.



**Arrondissement de Bassila**



**EPP Centre Akaradè**

#### 4- Education des électeurs

Par rapport à l'éducation des électeurs, la CENA et les autres parties prenantes ont utilisé les médias et les réseaux sociaux pour faire passer leurs messages d'éducation.

#### 5- Activités des partis politiques et campagnes

### **a- Le dépôt des candidatures**

Comme activités, les partis politiques ont veillé pour sortir des listes de candidature après de multiples tractations. L'obtention du quitus fiscal à la direction des impôts par les candidats a suscité assez de débats dans les différents forums et assemblées des jeunes du département.

### **b- Education des électeurs**

Après le dépôt des dossiers, il était difficile de distinguer la précampagne et de la campagne électorale. Les états major des partis politiques ont procédé à la présentation des candidats de leur liste dans les arrondissements, en dehors des groupes whatsapp habituels, d'autres groupes ont été créés au nom des partis politiques pour faire des débats politiques. Ces groupes étaient animés par des administrateurs vraiment engagés, toutes les activités politiques du parti étaient retransmises en direct. Les débats et les commentaires se faisaient sans cesse. Malgré la diffusion des messages de la non violence de la CENA et des autres acteurs diffusés dans ces différents groupes whatsapp, les attaques et les menaces verbales ne manquaient pas. Chaque parti politique a eu droit au passage sur les chaînes des radios communautaires et dans toutes les langues.

### **c- Campagne électorale**

Dans la Donga, seuls les blocs BR, UPR et FCBE ont pu véritablement faire la campagne sur le terrain. On pouvait lire les différents messages des partis politiques sur les murs des écoles, des services publics et des panneaux publicitaires. Les meetings, les réunions secrètes, les portes à portes et caravanes ont été organisés.

Sur le terrain, c'était un Fair Play entre les candidats de l'UPR et BR mais pas au sein des militants. Le passage de Boni YAYI des LD à quelques jours de la fermeture de la campagne a remis en cause le travail des blocs UPR et BR. Il fallait donc reprendre le terrain à certains endroits pour s'assurer de l'adhésion des militants.

Au cours de cette campagne, il nous a été donné de constater que l'administration publique a pris un coup. Les fonctionnaires de ces services sont descendus sur le terrain pour faire la campagne.

Voir les images de terrain



Descente de YAYI sur le terrain au côté des LD



Campagne BR

**\*La formation des STOs**

Pour assurer la couverture totale du pays, la COSCEP a en dehors des LTOs déployé des STOs, Au nombre de 26, les STOs de la Donga ont été formés à l'EPP école centre de Djougou. Signalons que cette formation des STOs a coïncidé avec celle des agents électoraux de la Donga. Voir les photos de la situation de classe des STOs



### \*Le vote

Le dimanche 8 janvier 2023, tous les observateurs de la COSCEP ont choisi chacun un centre de vote pour observer toutes les étapes du processus. Mais le vote a démarré dans l'ensemble du département avec un léger retard.

Les électeurs parcourraient les listes électorales parfois sans se retrouver.

Certains centre de vote ont vu leurs bureaux de vote transférés à des lieux inconnus ou loin de lieu de résidence.

Par exemple le Village administratif de Founga dans l'arrondissement 1 de Djougou, au lieu de 9 bureaux de vote s'est retrouvé avec 2 bureaux de votes. Les 7 autres bureaux de vote ont été transférés dans un hameau situé à 11 km de Founga, un hameau dont le nombre d'inscrits est de 71 électeurs.

Notre équipe a suivi le vote de certains candidats

Voir les images devant les bureaux de vote



Epp centre Bassila



## Déploiement des Observateurs COSCEP au niveau des bureaux de vote



## II

### 1- Utilisation des ressources de l'Etat

Au cours de cette campagne plusieurs ressources de l'Etat ont été utilisées. Il s'agit des salles de réunions des édifices publics, les véhicules de service et des équipements publics. Des projets de projets et programme de l'Etat ont été présentés aux militants comme des projets de certains candidats. Par exemple le bitumage de la Route nationale Ouaké-Sèmèrè-Pénésoulou a été utilisé comme un projet personnel du candidat Abdoulaye BIO TCHANE du BR dans la 14<sup>ème</sup>.

### 2- Monitoring de la violence en période électorale

Sur le terrain, notre équipe a sur la base des formulaires d'observation fait le monitoring des violences électorales. En dehors des menaces verbales, des propos injurieux et propos moqueurs de certains militants et de leurs leaders observés sur le terrain et sur les réseaux sociaux. Par exemple les LD et les FCBE pour justifier leur affinité avec Boni YAYI.

Dans l'ensemble, il n'y a pas eu de violences majeures dans le département.

Les têtes de liste de l'UPR et BR de la 13<sup>ème</sup> circonscription se sont rentrés dans le village de Kpaouya au cours de la campagne électorale



Echange entre candidats sur le terrain



### **3- Evaluation**

Après plusieurs mois d'observation des élections du 8 janvier 2023, notre équipe a remarqué que les réformes apportées par la nouvelle loi électorale ont créé de nombreuses situations tant sur le plan d'interprétation de la loi elle-même et son application. Le changement de la LEPI par la LEI a engendré de nombreux dysfonctionnements. Comme les listes incomplètes, les omissions, les doublons, les transferts anarchiques des électeurs, l'affichage tardif des listes. Aussi l'introduction du quibus fiscal dans le processus électoral a provoqué le retard du dépôt des candidatures et l'exclusion de certains candidats potentiels. De même les réformes du code électoral ont crucifié les débats sur plusieurs plateformes médiatiques.

### **III**

#### **3- Observations particulières / spécifiques**

Sur le terrain notre équipe a remarqué le transport de certains électeurs vers leur bureau de vote

#### **4- Suggestions /recommandations/ Plaidoyers**

Pour les prochaines échéances électorales que la CENA essaie d'apurer la LEI

Conclusion

Pour les élections législatives du 8 janvier 2023, les observateurs déployés par la COSCEP dans le département de la Donga ont suivi de près toutes les étapes du processus.

Malgré les nombreuses insuffisances relevées sur le terrain, les élections se sont déroulées sans violence. A l'issue du scrutin, les résultats des urnes donnent quatre (04) députés au BR et deux (02) députés aux LD.

# RAPPORT D'OBSERVATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 08 JANVIER 2023 PAR LA COSCEP.

## DEPARTEMENT DE L'ATACORA

Plan:

Introduction

### Partie I

- 1- Environnement général
- 2- Activités préparatoires de la CENA
- 3- Éducation des électeurs
- 4- Activités des partis politiques et campagnes

### Partie II

- 1- Utilisations des Ressources de l'Etat
- 2- Monitoring de la violence en période électorale
- 3- Évaluation

### Partie III

- 1- Observations particulières/spécifiques
- 2- Suggestions/recommandations/Plaidoyers

---

REDIGE ET PRESENTE PAR : YOA KASSA DATIAGRI

(LTO MATERI)

**Période :** Septembre 2022 à Février 2023.

**Lieu :** neuf (09) communes du département de l'Atacora

### **Introduction**

La Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP), est une plateforme qui regroupe nombre d'organisations de la Société Civile au Bénin. Elle œuvre pour la promotion de la paix et l'enracinement de la démocratie au Bénin.

Le département de l'Atacora compte neuf communes que sont : Tanguieta, Materi, Cobly, Boukombe, Natitingou, Toucountouna, Kouande, Kerou , Pehunco. Dans le cadre des élections législatives du 8 janvier 2023, la COSCEP a formé et déployé un (01) observateur à long terme (LTO) dans chacune des neuf (09) communes. L'observation a commencé le 27 septembre 2022 et a pris fin le 5 Février 2023. Au cours de cette période, chacun des LTO a régulièrement soumis ses rapports d'observation.

Les 47 observateurs à court terme (STO) en supplément pour la veille, le jour et le lendemain du scrutin ont été également formés et déployé (1 par arrondissement) sous la supervision des LTO.

Le présent rapport fait le point des différentes étapes du processus d'observation.

### **Déroulement**

#### **Première parti**

##### **1. Environnement général**

L'environnement est resté calme dans l'ensemble des zones observées durant la précampagne électorale, sans la présence inhabituelle des forces de l'ordre et de sécurité, sauf dans les zones frontalières comme Kaobagou (Kérou), Gouandé et Porga (Matéri).

Pendant la campagne électorale, il était animé sans violence, avec une bonne présence des forces de l'ordre et de sécurité dans les milieux à risques d'insécurité.

##### **2. Activités préparatoires de la CENA**

Par endroits, les LTO ont suivi les activités menées par la CENA en qualité d'observateurs. Il s'agit entre autres, des séances avec les parties prenantes de l'élection, le déploiement du matériel électoral et la formation des agents électoraux.

##### **3. Éducation des électeurs**

Les activités liées à l'éducation des électeurs par les parties prenantes ont été très peu visibles dans l'ensemble.

##### **4. Activités des partis politiques et campagnes**

Les activités des partis politiques se sont faites remarquées en trois (3) temps : avant et pendant la campagne électorale, le jour du scrutin à travers :

- L'organisation des tournois sportifs (football, cyclisme, marches de cœurs), des rencontres de mobilisation des troupes et de mise en place des équipes de campagne pendant la précampagne,
- La tenue des meetings, l'organisation des caravanes, des portes à portes,
- La sécurisation des votes et leurs résultats par les mandataires dans les postes de vote,

Cependant il convient de dire qu'au cours du processus, les observateurs n'ont pas remarqué la formation des militants sur le processus de vote notamment, comment retrouver leurs noms sur les listes affichées, comment voter le jour du scrutin.

#### **Deuxième partie**

##### **1. Utilisations des Ressources de l'Etat**

Les véhicules administratifs comme moyens roulants pour le compte de certains partis politiques ont été remarqués sur le terrain surtout lors de la précampagne électorale par endroits. Les salles classes par contre ont été presque partout utilisées comme lieux de nombre de rencontres et meeting de partis politiques.

##### **2. Monitoring de la violence en période électorale**

La violence en période électorale (physique, verbale ou vandalisme), de nature à entacher la crédibilité des élections ne s'est pas faite illustrée. Mais les écarts de langage liés au genre ont été entendus par endroits lors des campagnes électorales.

### **3. Évaluation**

A l'évaluation générale de cette mission d'observation de l'élection du 08 janvier 2023, l'impression est bonne à savoir que :

- L'environnement est resté calme et favorable à tous,
- La compréhension du processus préélectoral par les électeurs quant à elle n'était pas parfaite,
- Les agents électoraux pour la plupart avaient un bon comportement,
- Les partis politiques et leurs candidats n'ont pas démerités,
- Les médias de proximité ont moins communiqué au cours de cette élection,
- La police républicaine et l'armée ont joué un grand rôle dans le maintien de l'ordre et la sécurité des personnes et des biens.

### **Troisième partie**

#### **1. Observations particulières/spécifiques**

L'observation particulières et spécifiques n'a pas fait remarquer d'incidents majeurs. Cependant il est à noter par endroits :

- Violence à l'intérieur du poste vote (verbale), à la suite d'une tentative d'influencer le vote (campagne sur lieu de vote), par l'autorité communale dans un poste de vote
- Violence verbale à l'intérieur du poste entre les membres de poste de vote et un électeur dans le même poste de vote

#### **2. Suggestions/recommandations/Plaidoyers**

- La formation des STOs s'est déroulée dans les conditions peu reluisantes avec un manque sans précédent de moyens logistiques aussi bien pour les apprenants que pour les formateurs. Il serait encore meilleur de penser à corriger cette contreperformance.
- On peut également remarquer les difficultés liées au serveur qui n'a pas facilité les soumissions de rapports aisées et à temps, des LTOs et même des STOs. Il serait intéressant d'améliorer la plateforme pour faciliter la soumission de ces rapports à l'avenir.
- Le matériel d'observation n'a pas été mis à temps et même pas du tout dans d'autres communes. Il faudra mettre à disposition et à temps ce matériel et améliorer leur qualité (badges tee-shirt, casquette, jaquette) pour mériter et rester coller à l'image de marque de la COSCEP,
- Les LTOs ne sont pas entièrement payés jusqu'à présent, alors que la mission est réalisée conformément au contrat qui a pris fin le 5 février 2023. La COSCEP devra pouvoir mettre tout en œuvre pour honorer à ses engagements financiers périodiquement et dans de meilleurs délais.
- Il serait souhaitable que la COSCEP fasse un plaidoyer pour améliorer le traitement (prime) de ces observateurs compte de l'ampleur et la complexité de la mission à l'instar des autres parties prenantes de ces élections.

### **Conclusion**

Cette mission d'observation valait la peine pour la noble expérience conduite par la société civile. Même s'il y a assez de choses à parfaire, il faut saluer le mérite et les résultats obtenus. Un satisfécit est à décerner à la COSCEP pour avoir pensé cette mission réussie et il serait souhaitable de la rééditer en y apportant une touche à la préparation, à l'organisation pratique et à la logistique.

## REPUBLIQUE DU BENIN

### Département du Borgou

# RAPPORT DE MISSION D'OBSERVATION DE LONG TERME

**Période couverte : 09 Septembre 2022 au 09 Février 2023**

**Février 2023**

## **Introduction :**

Dans le cadre de sa contribution à la promotion de la démocratie béninoise, la Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP) Bénin a déployé 77 Observateurs de Long Terme (LTO) dans les communes du Bénin, grâce à l'appui technique et financier de l'USAID à travers l'Institut Républicain International (IRI).

En synergie d'action avec les Organes de Gestion des Elections, la COSCEP se veut apporter une touche dans la préservation de la paix, à l'occasion de ces législatives au Bénin, elle a démarré une mission d'observation des élections législatives de janvier 2023. Cette mission d'observation électorale a comporté deux volets : le premier pour l'observation pré et postélectorale qui couvre la période du 09 septembre 2022 au 28 février 2023 ; le deuxième pour l'observation du scrutin qui part de 07 au 09 janvier 2023.

C'est ce cadre que huit (08) Observateurs de Long Terme (LTO) ont été déployés dans chacune des huit (08) communes du département du Borgou pour observer avant, pendant et après le jour du scrutin. Cette mission consiste à observer et à faire des soumissions hebdomadaires de rapports à travers des outils de collectes tels que l'application « APPOLO » et un formulaire de soumission.

## **I-)**

### **1- Environnement général**

De façon générale, nous notons une large satisfaction dans le Borgou, en ce qui concerne le processus électoral contrairement aux élections des années 2019, 2020 et 2021, à l'occasion desquelles certaines communes du Borgou ont enregistré des dégâts énormes.

Au cours de cette mission, les 8 LTO à travers leurs rapports ont apprécié un environnement apaisé.

Depuis l'affichage de la LEI au jour du scrutin, le processus s'est très bien déroulé dans l'ensemble. Toutes les étapes ont été suivies comme cela se doit à part quelque irrégularité qu'on avait observée lors de l'affichage de la LEI et aussi de la correction de la LEI. Il s'agit principalement du déplacement conséquent d'un nombre très important d'électeur de leur bureau de vote habituel vers un autre village ou quartier de ville. Ce qui a eu un impact conséquent en ce qui concerne la capacité des électeurs à exprimer leur expression de vote. La campagne s'est déroulée dans une très bonne ambiance, même si elle débutée très tardivement et ceux avec certains invectives en termes de propos injurieux et discriminatoires qu'utilisaient certaines personnes lors des campagnes de part et d'autres des partis politiques. Aucune violence de taille ni une destruction n'a été enregistrée. Le scrutin s'est bien passé dans un calme ambiant jusqu'à la compilation des élections au niveau des arrondissements. La période post électorale a eu un peu de remous de contestation verbale dans la première semaine mais cela n'a pas eu grand effet. Du début les autorités locales, les institutions, les partis politiques et même la population, chacun en ce qui le concerne a collaboré. Nous pouvons conclure que l'environnement général est bon.

### **2- Activités préparatoires de la CENA**

Sur le terrain, les LTO ont réellement constaté les activités de la CENA à partir du mois de décembre 2022 jusqu'au jour de la proclamation des résultats provisoires.

Entre autres activités, nous pouvons citer essentiellement :

- Publication du calendrier électoral
- Publication de la liste électorale
- Publication de la liste des postes de vote
- Recrutement des MPV, ACA, CA et PF
- Publication de la liste des MPV, ACA, CA et PF
- Lancement de la campagne électorale
- Clôture de la campagne électorale
- Formation des MPV, ACA, CA et PF
- Déploiement des MPV, ACA, CA et PF
- Déploiement des matériels électoraux
- Déroulement du scrutin
- Compilation des résultats par arrondissement
- Centralisation des cantines
- Compilation des résultats par circonscription électorale
- Proclamation des résultats provisoires

### **3- Éducation des électeurs**

Toutes les parties prenantes à divers niveaux ont participé à l'éducation des électeurs depuis le démarrage des activités de l'ANIP et de diverses manières, en l'occurrence les OSC, les partis politiques et la CENA ont organisé des rencontres pour éduquer les électeurs (jeunes et femmes) sur le comportement à avoir durant la période électorale.

Les moyens/canaux les plus utilisés pour cette éducation des électeurs sont : les réseaux sociaux, les chaînes de radios et télévisions, les sensibilisations de proximité (de bouche à l'oreille) etc...

### **4- Activités des partis politiques et campagnes**

Dans le Borgou, composé de deux (02) circonscriptions électorales dont la 7<sup>ème</sup> et la 8<sup>ème</sup>, les campagnes se sont déroulées entre tous les trois (03) partis politiques en lice en prélude à ces élections législatives dans une ambiance plus ou moins conviviale.

La participation du parti "Les Démocrates", considéré comme parti de l'opposition a un impact positif sur le climat de paix qui a régné durant tout le processus électoral.

Les partis BR et UPR ne se sont empêchés de petites querelles malgré qu'ils soient les partis de la mouvance.

Généralement les activités et campagnes des partis politiques se sont déroulées dans une atmosphère acceptable.

Au lendemain du scrutin, les partisans du parti Les Démocrates ont protesté (sans faire de violences) contre les résultats donnés par la CENA et confirmés par la Cour Constitutionnelle.

II-)

#### **1- Utilisations des Ressources de l'Etat**

Durant tout le processus dans le Borgou, les ressources de l'Etat sont utilisées plus en période des campagnes électorales. IL s'agit de l'utilisation des véhicules de fonction et aussi des bâtiments publics au moment de la campagne.

## **2- Monitoring de la violence en période électorale**

### **2- Évaluation**

Les élections se sont bien passées dans les communes du Borgou dans un climat apaisé.  
Pas de fraude significative ni de menace encore moins de tension.

## **III-)**

### **1- Observations particulières/spécifiques**

- Particulièrement, nous remarquons sur la liste LEI, les noms, prénoms et photos des morts. Parmi les 6 millions potentiels électeurs sont comptabilisées les personnes déjà décédées.
- Bourrage de l'urne par un CA.
- Désordre organisé par une organisation membre de la COSCEP lors de la formation des STO dans les collines (harcèlement par les appels, les messages WhatsApp et SMS, par ces éléments).
- Toutes les OSC en général, mais en particulier la COSCEP n'ont pas réellement fait une déclaration de toutes les observations des STO le jour du scrutin. Aussi en ce qui concerne les taux par circonscription électorale.

### **3- Suggestions/recommandations/Plaidoyers**

- Recherche de financement au niveau d'autres PTF pour améliorer les conditions d'observation au niveau des STO et LTO à l'avenir par la COSCEP ;
- COSCEP doit continuer à observer toutes les activités clés du processus électoral dans les prochaines fois pour améliorer sa contribution dans la transparence des processus électoraux, puis identifier les domaines à améliorer pour accroître la confiance du public dans le processus électoral.
- Associer les LTO dans le recrutement des STO les prochaines fois.
- La COSCEP plaide au niveau de l'ANIP pour une opération de l'actualisation de la LEI (en considérant pour liste de référence la LEPI de 2011) afin d'avoir réellement sur la liste de potentiels électeurs vivants.

# Rapport final des élections législatives de 2023 dans le département de l'Alibori.

## Introduction

Du 11/09/2022 au 05/02/2023, 06 observateurs à long terme ont été déployés dans tous les Communes du département de l'Alibori à eux s'ajoute 41 observateurs à court terme qui ont observés les élections législatives. Cette mission d'observation est marquée par trois phases :

- **La phase pré-électorale** consiste à observer : la Publication de la LEIP dans les centres de votes;
- **La phase électorale**, à observer l'environnement général, les activités concernant l'Education des électeurs et le Monitoring de la violence en période électorale.
- **la phase poste électorale**, à observer les aptitudes des citoyens après le scrutin

Les observateurs ont rencontrés les différentes autorités de leurs Communes pour assurer le bon fonctionnement de leurs missions.

## I

### 1- L'Environnement général

Dans l'ensemble l'environnement général a été est calme et ordonné dans tous les centres de votes visités dans le département de l'Alibori. Seul la Commune de Karimama est dans l'insécurité à cause des attaques djihadistes.

### 2- Activités préparatoires de la CENA.

- La CENA a mis en place des Agents ANIP dans les Mairies pour assurer la correction des noms, le transfert des électeurs au niveau des arrondissements.
- Des sensibilisations à l'endroit des électeurs pour la vérification des noms.
- LA CENA a également apportée tous les matériaux nécessaires pour le bon fonctionnement du scrutin.

### 3- Éducation des électeurs.

- La CENA, Les Organisations de la Société Civile, les Partis Politiques ont menés des activités à l'endroit des électeurs pour la bonne marche des élections.

### 4- Activités des partis politiques et campagnes

Les partis politiques ont menés des activités avant le scrutin tels que (les meetings, les sensibilisations portes à portes, les caravanes, etc.).

## II

### 1-Utilisations des Ressources de l'État.

En dehors des écoles, des marchés publiques ; des arrondissements qui sont utilisés pour l'affichage de la LEIP ; il y a eu l'utilisation des véhicules administratives pour le meeting.

### 2-Monitoring de la violence en période électorale.

Aucune forme de violence pouvant avoir d'impact négatif sur la période électorale n'a été observée.

### **3-Evaluation**

Dans l'ensemble l'observation s'est bien passée dans les différents centres de vote visité dans le dit département.

### **III**

#### **1-Observations particulières/Spécifiques.**

- Des électeurs n'ayant pas retrouvés leurs noms sur la liste électorale,
- Des électeurs ayant menés des procédures pour avoir leurs noms transférés vers leurs centres de vote mais n'ont pas eus gains de cause les jusqu'aux jours des élections,
- Des centres de vote qui ne sont pas accessibles aux personnes handicapées,
- La liste électorale qui n'est pas en version Braille pour les personnes malvoyants,
- De nombreux centres de vote sont sans affiche de la LEIP,
- Les noms de certains agents électoraux sont mal écrits,
- La délocalisation de certains électeurs de leurs centres de vote pour des centres inconnus.

#### **2- Suggestions /recommandations/Plaidoyers**

- ❖ Que la CENA met à la disposition des personnes malvoyants des listes électorales en version Braille,
- ❖ Revoir l'affichage de la liste électorale afin que certaines personnes ne puissent les déchirées,
- ❖ Que la LEIP soit bien affichée dans les bons endroits,
- ❖ Trouver une solution adéquate pour les phénomènes qui peuvent perturber les élections comme le terrorisme,
- ❖ Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès au centre de vote plus facilement,
- ❖ Nous demandons à la COSCEP de déployer plus observateurs au niveau des postes de vote pour les élections à venir,
- ❖ Changer le processus du transfert afin que chaque électeur se sente chez lui,
- ❖ Formuler des plaidoyers pour que des modifications, les transferts qui ont manqués lors de l'élection passé soit prises en comptes assez tôt,
- ❖ Travailler avec les Organisations de la Société Civile, les ONG pour lutter contre les violences,
- ❖ Continuer à travailler pour la consolidation de la paix.





## **INTRODUCTION**

Les élections législatives du 8 Janvier 2023 en République du Bénin sont les 9emes à être organisées depuis la Conférence des Forces Vives de la nation de 1990. La conférence marque le début de l’ancrage de la démocratie béninoise qui depuis lors bénéficie d’un statut de modèle en Afrique.

Toutefois, ces élections interviennent dans un contexte marqué par un consensus sur lequel repose la démocratie béninoise et auquel la Cours Constitutionnelle a conféré une valeur constitutionnelle.

Au vu de ce contexte ; la plateforme de la Société Civile dénommée COSCEP avait décidé de dépêcher sur toute l’étendue du territoire national une mission d’observation électorale à travers les Observateurs à Long Terme (LTO) dans chaque commune du Bénin.

Ces derniers ont produit des rapports préliminaires au terme des observations de la période électorale c’est-à-dire la période pré-électorale, électorale et poste électorale. Ils ont pour mandat d’écouter, d’observer et de s’informer dans le but d’apprécier le caractère des élections législatives du 08 Janvier 2023 dans le département du zou. De manière générale, ils ont pu analyser l’évolution du processus électoral.

Ce rapport final présente l’évaluation globale faite sur la base des observations, des constats et entendus tout au long de la période électorale.

## **1- ENVIRONNEMENT GENERAL**

Du 11 Septembre 2022 au 05 Février 2023, dans le département du Zou a régné une atmosphère de paix durant tout le processus électoral. Cette période n’est pas marquée par des actes de violences matériels aussi que verbaux, tout allait bon train ; la population vaquait à son occupation quotidien mais s’imprégnait des faits électoraux conformement au calendrier électoral établi par la CENA.

## **2- ACTVTE PREPARATOIRE DE LA CENA**

Pour un bon déroulement des élections, la CENA a affiché dans toutes les communes et les arrondissements de la commune du département la liste électorale surtout dans les centres de vote.

Une liste consultée par la population dont certains ont vu leurs noms, prenoms(s), date de naissance ou même poste de vote mal écrit. Ces derniers se sont rapprocher des agents de l’ANIP dépêche sur le terrain pour d’éventuel correction.

Il faut souligner que certaines listes compte tenu de leur emplacement sont déchirés ou sont devenus illisibles ce que la CENA a dû remplacer même si cela n’est pas fait dans toute le département.

Ils ont aussi noté que les personnes à mobilité réduite ont eu un accès facile dans les 90% des postes couvert par la mission. Toutefois, le manque de nivèlement a limité l’accès de cette catégorie d’électeurs dans certains cas.

Elle a à quelques jours des scrutins formés des agents électoraux recruté pour la cause dans les arrondissements. Elle a aussi procédé à la mise à disposition du matériel électoral à temps dans toutes les communes.

## **3- EDUCATION DES ELECTEURS**

Conformément aux dispositions du Code Electoral, la CENA est chargé de l’information des citoyens sur le contenu de la loi électorale. Dans ce cadre des élections législatives du 08 Janvier 2023, la CENA en collaboration avec la COSCEP a contribué au renforcement de la compréhension du code électoral à travers des présentations sur certaines dispositions du code magmatique.

La CENA a également édité des spots publicitaires pour renforcer l'éducation des électeurs. La COSCEP a pris part à une campagne de sensibilisation et d'information des citoyens dont les objectifs étaient une appropriation des dispositions du code électoral mais également au regard du contexte marqué par la participation active des femmes au processus électoral. Mais notons également qu'un déficit d'information a été relevé pendant la période d'affichage de la liste et surtout sur les lieux de votes. De même l'appel aux citoyens d'accomplir leur devoir civiques d'aller voter ne semble pas avoir été entendu au regard du taux d'abstention.

#### **4- ACTIVITES DES PARTIS POLITIQUES ET CAMPAGNES**

A quelques jours des campagnes législatives, il faut noter que les partis politiques comme l'UPR, le BR ont commencé par mobiliser leurs militants à travers des petites réunions de maisons en maison.

Mais juste après le lancement des campagnes, les LTO ont assisté à un mouvement des partis politiques en lice pour les élections sur le terrain.

Pour la plupart d'entre eux, ils ont lancé les hostilités par l'ouverture des campagnes à leur siège respectif.

Quelques un comme l'UPR, le BR, les Démocrates et Moelle Bénin ont dépêcher des responsables sur le terrain pour une éducation élective de leurs militants et aussi conquérir le cœur de la population à travers leurs projets de société qu'ils étalent au cours des réunions.

Les partis politiques ont organisé dans une atmosphère de joie les caravanes et les meetings dans les différentes communes du département. Ils n'ont pas catégorisé pour la plupart d'eux les couches rencontrées.

### **II**

#### **1- UTILISATION DES RESSOURCES DE L'ETAT**

Il faut noter que dans presque toutes communes du département, les partis politiques qui ont des militants ou candidats à des postes publics n'ont pas faire usage des moyens roulants de l'état au cours du processus électoral mais on peut constater que certains ont fait usage des lieux publiques comme des écoles, des centres de loisir pour accueillir leurs militants afin de faire passer leur message ou exposer leur vision à la population.

#### **2- MOTORING DE LA VIOLENCE EN PERIODE ELECTORALE**

Il est a noté qu'en matière de violence, le département du Zou n'a enregistré aucun cas de violence au cours de la période pré-électorale, électorale et poste électorale.

#### **3- EVALUATION**

L'ensemble du processus électoral dans le département s'est dérouler dans une bonne ambiance sans bruit ni violence à part quelques raté pendant toute la période électorale ce qui fait que l'ensemble des LTO de la commune ont affecter une note de satisfaction au déroulement du scrutin dans la commune.

### **III**

#### **1- OBSERVATIONS PARTICULIARES/ SPECIFIQUES**

Les LTO ont constaté que :

- La liste des électeurs n'est en écriture braille pour les maux voyants ;
- Le poste de vote n'est pas associé au nom sur la liste ce qui a fait que la plupart des votant n'ont pas retrouver leurs noms sur les liste ;
- Qu'il a manqué une communication autour de l'affichage des listes électorales ;
- Que les agents de l'ANIP n'étaient pas suffisamment disponibles pour répondre aux préoccupations des électeurs.

#### **2- SUGGESTIONS / RECOMMANDATIONS / PLAIDOYERS**

Vu ce qui est observé, entendu et vécu pour le compte des élections législatives passées, les LTO suggèrent que :

- Pour des élections à venir, la CENA mette à disposition des aveugles une liste en écriture braille afin de permettre à cette couche aussi de participer aux votes ;
- D'indiquer sur la liste le poste de vote des citoyens vu que la liste est désormais liée à l'enregistrement de l'ANIP ;
- De passer des messages tout au long de l'affichage de la liste afin que la population entre en connaissance de la liste affichée ;
- Que l'ANIP dépêche suffisamment d'agent sur le terrain pour des corrections éventuelles sur la liste et qu'il donne également la main à ces derniers de pouvoir corriger si possibles toutes les coordonnées sur la liste.

## **Point Focal Zou**

### **Département des Collines**

## **RAPPORT DE LA FIN DE MISSION DU DÉPARTEMENT DES COLLINES**

Dans le cadre de renouvellement des députés à l'Assemblée Nationale en République du Bénin, il a été organisé une élection législative le 8 janvier 2023 afin de déterminer les nouveaux membres de la 9<sup>e</sup> législature qui vont siéger à l'hémicycle de Porto-Novo. Cette élection a été observée par la Coalition des Organisations de la Société Civile pour la Paix et les Élections au Bénin (COSCEP BENIN), l'une des plateformes qui veille sur la transparence, l'équité des élections, à la paix au Bénin. Cette plateforme s'est fait représenter sur l'étendue du territoire national par les Observateurs à Longue Durée ou Long Time Observer en anglais (LTO) envoyés en mission depuis le mois de septembre jusqu'au ce jour et ces derniers ont été appuyé par les observateurs du court terme pendant le jour des élections dans chaque arrondissement du département des Collines dont je suis le chef de fil des Ltos. Le département des Collines est limité au sud par le département du Zou, au nord-ouest par la Donga et au nord-est par le Borgou. Il couvre une superficie de 13 931 km<sup>2</sup> et est constitué de six communes que sont Bantè, Dassa-Zoumè, Glazoué, Ouèssè, Savalou et Savè, toutes traversées par des collines, d'où son nom symbolique de département des Collines. On y dénombre un total de 297 villages et quartiers de ville répartis dans 60 arrondissements. Nous avons observé pendant trois phases dont la période pré-électorale, électorale et poste électorale. Ces observations se résument dans les points suivants

### **1- Environnement général**

De la période pré-électorale au poste électorale, l'environnement général est calme et dans la paix totale. Nous n'avons notifié aucune violence.

### **2- Activités préparatoires de la CENA**

Parlant des activités préparatoires, avant que la CENA ne prennent la Liste Électorale Informatisée, elle devrait provisoirement être affichée par l'ANIP dans tous les centres et postes de vote. Mais nous avons constaté qu'elle n'a pas été affichée dans tous les centres et postes de vote. Celles affichées dans certains centres et postes de vote ont été déchirées ou enlevées par la pluie, les hommes animés de mauvaise volonté. Dans ces conditions, peu de la population ayant voulu consulter les informations n'ont pas tous trouver leur noms. Parmi ceux-ci, certains sont allés dans les arrondissements pour pouvoir s'inscrire afin qu'on les prennent en compte pour qu'ils puissent accomplir leur devoir de vote mais force est de constater que les agents de ANIP envoyés sur le terrain pour cette opération de correction ou de prise en compte des irrégularités constatées sur les listes affichées n'ont pas été presque

présent à leur poste de travail. Certains ne viennent même pas, mais d'autres ont préféré rester là où la population ne peut pas les identifier.

La CENA a recruté et formé les agents électoraux pour le bon déroulement des élections. Les matériels nécessaires pour la réussite parfaite de déroulement des élections ont été mis à la disposition des coordonnateurs d'arrondissement et ses adjoints afin de doter les agents du poste de vote.

### **3- Éducation des électeurs**

Avant les élections législatives, maintes activités d'éducation ont été organisés par les organisations de la société civile, la CENA, l'ANIP, les partis politiques.

### **4- Activités des partis politiques et campagnes**

Les partis politiques bien avant les élections forment des groupements pour les sensibiliser sur l'intérêt de sortir et faire le choix d'un candidat. Lors des campagnes, par des séances de meeting, de regroupement des portes à portes ont fait découvrir leur logos aux militants en leur donnant les instructions pour faire des votes non nuls et pour sortir massivement le jour de scrutin pour voter.

## **II-)**

### **1- Utilisations des Ressources de l'Etat**

De la période pré-électorale en passant par la période des campagnes, celle électorale et finir par la période poste électorale, aucune ressource de l'État n'a été utilisée.

#### **2- Monitoring de la violence en période électorale**

Nous n'avons constaté aucune violence ni à l'endroit des femmes, des personnes handicapées, des candidats féminins, des électeurs et ni aux gouvernements.

#### **3- Évaluation**

Dans le département des Collines, l'élection législative s'est bien passé ce qui fait que même après les élections, l'environnement a toujours gardé son calme.

## **III-)**

### **1- Observations particulières/spécifiques**

Lors de l'affichage des listes électorales, les endroits où ces listes sont affichées dans certains centres ou postes de vote sont inaccessibles aux personnes handicapées. Les autorités locales ne sont pas trop impliqués dans la sensibilisation si bien que la population n'était pas toute informée pour sortir massivement consulter la liste. Certaines de ces autorités n'ont pas affiché les listes mises à leur disposition et il a fallu la présence de la COSCEP avant qu'elles ne la fassent.

A la veille des élections, certaines affiches sont restées non déchirées par endroit que ce soit sur les grands axes que les agglomérations. Mais ce constat n'a pas été fait au niveau des centres et bureau de vote ni aux alentours.

Au jour des élections, tous les centres de vote n'ont pas ouvert les postes de vote à 7h00. Ils ont accusé majoritairement 30min voir 1h de retard. Les centres ou poste de vote n'ont pas eu suffisamment de la lampe, même pas reçu de tableau pour faire le dépouillement.

### **2- Suggestions/recommandations/Plaidoyers**

-Nous voudrions que les formulaires des STOs renferme de tableau leur permettant d'envoyer le point de compilation au niveau de l'arrondissement afin que nous puissions apporter notre pierre dans les problèmes de réclamation des voies afin d'assurer la paix, la quiétude après les élections au Bénin.

-Nous voudrions que les STOs passe de 1STO à 3 voir 4 STOs par arrondissement afin de couvrir au moins quatre (04) villages dans un arrondissement.

-Nous voudrions aussi que le nombre de STOs augmente aussi dans certains départements. Par exemple dans les Collines, il y a 60 arrondissements et les arrondissements sont à des kilomètres les uns des autres.

-Nous voudrions que vous teniez compte des frais de déplacement, de la communication pour les fois à venir dans cette mission de volontariat.

-Nous voudrions que la COSCEP dote les LTO des tee-shirts, casques et badges afin de faciliter la mission d'observation sur le terrain.

Nous voudrions aussi que la COSCEP prennent à temps les mesures d'assurance des LTOs avant les élections car nous avons remarqué que cette année, c'est à l'approche des élections que cette mesure a été prise alors que les LTOs qui étaient sur le terrain auraient eu des situations que cette assurance allait prendre en charge.

**Le point focal des collines  
Marcel HOUEHOME**

 **Département du Mono**

**RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION POUR LES ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES DU 8 JANVIER 2023 AU BENIN :  
DÉPARTEMENT DU MONO**

.....

**INTRODUCTION**

Dans l'objectif de voir des élections législatives transparentes, inclusives dans la paix au Bénin, la Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Élections et la Paix (COSCEP) a déployé sur toute l'étendue du territoire béninois, soixante dix sept (77) observateurs de long termes à raison d'un observateur par commune et cinq cent quarante six (546) observateurs de court terme à raison d'un observateur par arrondissement depuis le 09 septembre 2022 pour une mission d'observation parfaite.

Le département du Mono est l'une des douzes département du Bénin et compte six communes dont (Athiémé ; Bopa ; Comé ; Grand Popo ; Houéyogbé et Lokossa) bénéficiant ainsi de cette mission. Les observateurs sont chargé d'observé le préélectorale, le jour du scrutin et le post électorale. Ils ont aussi la charge de superviser les observateurs à court terme dans les arrondissements des communes. Démarrée depuis le 09 septembre 2022, la mission d'observation a pris en compte les différentes communes du département à travers quelques centres et bureaux de vote dans les villages. Les résultats de ces observations sont l'objet de ce rapport.

**I-) ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS PRÉÉLECTORALES**

Dans le département du Mono, il n'y avait rien de particulier, le climat était propice pour l'élection. La période préélectorale n'a connu aucune situation débordante. Les acteurs sur le terrain ont mené des actions favorisant la formation de leurs militants. Nous n'avons été témoins d'aucune présence inhabituelle des agents des forces de défense et de sécurité car il n'y a pas eu de cas de violence. Toutefois les forces de l'ordre étaient présentes dans les différents centres de vote pour prévenir les cas de violence. la CENA a également accompli sont devoir préparatoires pour une élection dans la paix.

**1. Activités préparatoires de la CENA**

Concernant les activités préparatoires dans le département du Mono, il s'agit de l'affichage de la liste électorale informatisée provisoire (**LEIP**) dans les différents centres et bureaux de vote et l'installation des agents de l'Agence Nationale d'Identification de la Personne (**ANIP**) dans les communes. L'affichage de cette liste a permis à la population de vérifier leur nom et leur bureau de vote puis passer à une réclamation, une correction ou un

transfert de leur lieu de vote chez les agents de l'ANIP installé dans les arrondissements. La CENA a procédé aussi au recrutement des agents des bureaux de vote, les coordonnateurs d'arrondissement et les assistants puis procédé à leur formation. Il a déployé tout le matériel nécessaire pour un bon déroulement des élections législatives dans le département.

## **2. Éducation des électeurs**

Nous n'avons pas constaté assez d'éducation des électeurs. Le communiqué de l'ANIP sur la chaîne de télévision de l'ORTB a permis à certaines personnes d'être au courant de l'affichage de la LEIP. Certains partis politiques ont procédé à l'éducation de la population en leur faveur. Notons aussi que dans certains villages, nous avons appris que certains chefs quartier ont informé leur population à l'aide du crieur public sur l'affichage de la LEIP et la conduite à tenir en cas d'absence de leur nom, ou les noms mal écrit.

## **3. Activités des partis politiques et campagnes**

Les partis politiques avaient organisé des événements tels que : Les meetings, des réunions, les caravanes, les affiches, les panneaux publicitaires, les réseaux sociaux ont constitué des moyens pour les campagnes électorales.

## **II-) UTILISATION DES RESSOURCES DE L'ÉTAT, MONITORING DE LA VIOLENCE ET ÉVALUATION**

Il s'agit ici de présenter comment l'utilisation des ressources de l'État a t'elle été faite pour le monitoring de la violence en période préélectorale. Il s'agit aussi de procéder à une évaluation de la situation.

### **5. Utilisations des Ressources de l'Etat**

Les ressources de l'État n'ont pas fait objet d'utilisation abusive dans le processus électoral. Nous n'avons pas été témoin de la participation active de fonctionnaires du gouvernement à la campagne des partis politiques. De même les véhicules de l'État et les bâtiments publics n'ont pas été utilisés pour les activités des partis politiques dans le département.

### **6. Monitoring de la violence en période électorale**

Durant toute la période d'observation, nous n'avons pas été témoins de cas de violence physique lors des rassemblements, des réunions pendant les campagnes électorales. De même nous n'avons pas été témoin de violence envers les femmes, mais nous avons eu des informations que certaine femme candidate ont eu des violences verbale des partis de l'opposition et de la population

### **Évaluation**

L'environnement général des élections à été très bien. Le processus préélectorale, jour du scrutin et post électorale a été bonne. Les agents électoraux ont été à la hauteur de leur tâche. Les partis politiques ont respecté les lois de la procédure électorale. L'attitude des médias, de la police béninoise et de l'armée béninoise était bonne.

En général, nous avons connu une faible sortie des populations pour les différentes vérifications de leurs noms sur les listes. Nous pouvons aussi noter une bonne impression de la période électorale dans le département du Mono.

## **III) OBSERVATIONS PARTICULIÈRES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS/PLAIDOYERS**

### **3. Observations particulières/spécifiques**

En dehors des difficultés rencontrées au niveau des listes dans certains centres de vote, l'absence des observateurs des partis au niveau des bureaux de vote, tout s'est bien passé dans un climat favorable à une élection propre.

### **4. Suggestions/recommandations/Plaidoyers**

- Nous voudrions que l'État mette à la disposition des chefs quartiers, les moyens pour les affichages et l'invitation de la population pour une bonne correction des listes
- Nous suggérons que l'État maximise l'éducation et à l'information de la population sur le processus électoral à travers tous les moyens possibles tels que les radios, les

télévisions, les panneaux d'affichage, les réseaux de téléphonie mobile, les groupes Facebook, WhatsApp, twitter, les séances de communication....

- Éduquer la population sur la notion de paix.
- Mettre à disposition des agents des organisations de la société civile, les moyens nécessaires pour atteindre leur objectif.
- Il faut qu'au cours de chaque élection la COSCEP continue de jouer sa mission d'observation

### **Plaidoyers**

Nous demandons à la COSCEP et son partenaire IRI dans les prochaines fois de mettre à disposition des observateurs à long terme (LTO) les moyens nécessaires pour exécuter le travail le jour du scrutin. Parceque c'est très pénible pour les LTOs de parcourir tous les postes de vote dont est positionné les STOs de leur commune le jour des élections. A certains postes de vote il est difficile de prendre son temps et bien observer avant de continuer ailleurs à cause de la distance et l'état des voies.

### **Les observateurs à long terme du MONO**

HOUNTON Elisabeth : Point focal Mono

GBOSSOU Antoine Olivier Koffi. LTO Lokossa

GBEFFE Comlan, LTO Côte

ABLAM Julienne, LTO Houéyogbé

LINKOU Bernadin, LTO Bopa

KLIYE Agossou René, LTO Athiéme

## **Département du Couffo**

### **COSCEP : Rapport général d'observation des élections législatives, département du COUFFO**

#### **PLAN**

#### **Introduction**

Dans les années 2019, les élections au Bénin se sont déroulées avec des violences occasionnant des pertes de vies humaines et des privations de liberté. Pour contribuer à corriger cette situation, la COSCEP a déployé une mission d'observateurs à long terme dans les 77 communes des 12 départements du Bénin dans le cadre du processus devant conduire aux élections législatives du 08 janvier 2023 depuis le 09 septembre 2022. Les six (06) communes (Aplahoué, Djakotomey, Dogbo, Klouékanmè, Lalo, Toviklin) du département du COUFFO n'ont pas échappé à cette mission. Pour parfaire sa mission, la COSCEP a également déployé des observateurs à court terme le jour des élections dans les arrondissements du COUFFO à l'instar des autres départements.

#### **I- Généralités**

##### **1- Environnement général**

De toutes les informations recueillies, il apparaît que l'environnement est assez calme sur tous les plans. Les populations ont vaqué tranquillement à leurs activités à partir de l'affichage des listes jusqu'au jour du scrutin en passant par la période des campagnes. Les partis politiques ont exercé les activités en respect des normes et des prescriptions légales en cours au Bénin.

##### **2- Activités préparatoires de la CENA**

Au démarrage du processus électoral sur le terrain, les activités émanant directement de la CENA n'étaient pas assez visibles. Mais, il faut retenir que l'ANIP a déployé ses agents dans tous les arrondissements du département du COUFFO. Ces agents se retrouvaient dans tous les bureaux d'arrondissements où sont affichées les listes électorales provisoires qui se trouvent en bon état à ces endroits. Par contre, ces listes électorales sont détériorées par endroit à cause des intempéries et d'autres facteurs dans les villages où elles sont affichées dans les postes de vote. Les représentants de l'ANIP recevaient les plaintes des populations

qui se portaient vers eux pour des réclamations, corrections et d'éventuels transferts. Certains élus s'investissaient aux cotés de ces agents pour la bonne marche des travaux. Dans certaines localités, ces listes provisoires sont affichées aux domiciles des chefs de villages.

Au niveau des communes se retrouvent les répondants de l'ANIP qui veillent au bon déroulement des activités sur le terrain. Il existe au niveau départemental, un superviseur de l'ANIP pour les activités déployées.

La CENA a recruté, formé et déployés des agents électoraux dans les lieux de vote où sont convoyés les matériaux électoraux.

### **3- Education des électeurs**

Dans l'ensemble, l'éducation est menée par la mairie, l'ANIP, les réseaux sociaux et la radio rurale Lalo. Le Centre Afrika Obota (CAO) avec le soutien d'IRI a fait de l'éducation électorale dans les arrondissements d'Ayomi, Totchangni dans la commune de Dogbo et à Lalo centre.

### **4- Activités des partis politiques et campagnes**

Les partis politiques n'ont pas fait visiblement l'éducation électorale au cours de la période électorale. Mais, ils ont battu campagne dans la tranquillité, l'ordre et en respect de la législation en vigueur. Aucune discrimination et violence n'ont été constatées au cours du processus début jusqu'à la fin. Les militants de partis politiques sont restés sans actions concrètes de mobilisation des électeurs autour de la phase d'affichage des listes. Par contre, ils ont tous voté pour leur candidat dans la quiétude totale

## **II- Ressources et violence**

### **1- Utilisation des ressources de l'Etat**

Aucune ressource (matérielle, financière et technique) de l'Etat n'est engagée directement et de manière visible dans le processus à cette phase sur le terrain à notre connaissance.

### **2- Monitoring de la violence en période électorale**

Sur toute l'étendue du territoire du département, aucune violence physique, morale, verbale n'est constatée au préjudice des citoyens quelle que soit la couche considérée (agents ANIP, femmes, hommes, personnes handicapées, militants de partis politiques, OSC, et c.). Les agents des forces de sécurité se sont bien comportés envers tous les acteurs.

### **3- Evaluation**

Dans l'ensemble, les opérations se sont bien déroulées dans le calme en dehors du retard constaté dans l'affichage des listes au sein de certaines localités et les perturbations liées aux pluies diluviennes de cette période.

Nous avons entendu dire qu'il y a fraude/bourrage dans certaines communes et certains partis politiques ont formulé des recours devant la cour constitutionnelle. Il s'agit du BR et de l'UPR. Mais, ces recours n'ont pas reçu une suite favorable devant la cour et donc n'ont rien changé aux résultats des urnes.

## **III- Observations et suggestions**

### **1- Observations particulières/spécifiques**

Tous les électeurs n'ont pas pu consulter les listes et les transferts n'ont pu être effectués par tous.

Les militants des partis politiques n'ont pas fait, de façon visible, d'actions sur le terrain avant la campagne électorale proprement dite. Quelques citoyens se sont très peu intéressés au processus électoral mais le jour du vote ils sont massivement sortis pour accomplir leur devoir civique.

La communication entre les observateurs et la COSCEP a parfois été défailante lors de l'envoi des rapports d'étape par les observateurs.

### **2- Suggestions/recommandations/plaidoyers**

- Indépendamment des actions de la COSCEP, l'Etat doit sensibiliser suffisamment les populations dès lors qu'il y a une modification apportée à une loi ou un changement opéré dans un processus longtemps acquis par les citoyens.

- Nous encourageons la COSCEP à poursuivre cette tâche d'observation (long terme et court terme) des élections au Bénin au regard des résultats atteints sur le terrain. La présence des observateurs de la COSCEP dans les localités est dissuasive.
- L'Etat doit veiller à ce que tous les citoyens détiennent des cartes d'identité bien avant le démarrage du processus électoral pour éviter les précipitations de dernières heures.
- Des femmes et hommes étaient dans les couvents fétichistes au moment où se déroulaient les opérations liées au RAVIP dans les années 2018. Il s'agit des femmes et filles qui avaient régulièrement des actes de naissance mais parce qu'étant dans les couvents ils ne pouvaient pas s'inscrire surtout qu'elles ont perdu leurs prénoms figurant sur les actes de naissance au profit d'autres prénoms. Aujourd'hui, selon les coutumes, elles ne peuvent plus se faire appeler par ces prénoms ni se déclarer à partir de ces prénoms. Ce qui pose un véritable problème d'identification à leur niveau du fait des coutumes. Du coup, ces femmes et hommes sont privées du droit de vote également à côté de leur exclusion du système financier mis en place par l'Etat à leur profit. Que faire ?
- Le second cas concerne les résidentes. Certaines femmes et même des hommes originaires d'autres pays se sont fait enregistrer au RAVIP en tant que résidents même sans acte de naissance sur simple témoignage. Comment ces derniers peuvent s'identifier ? A partir de quelles pièces peuvent-ils ou elles prouver leur identité devant les institutions de micro finance étant donné qu'elles participent activement au développement de l'économie locale et désirent bénéficier des crédits même si elles n'ont pas le droit de vote comme les nationaux ?
- Améliorer le système de transmission des rapports par les observateurs.
- Il est proposé la revue à la hausse des émoluments liés à la mission d'observation à long terme du fait de l'ampleur des tâches effectuées sur le terrain.
- L'ANIP doit améliorer les compétences techniques de ses agents pour répondre efficacement aux doléances des citoyens.

Dieudonné SODEGLA NOUMADO  
Point focal COSCEP COUFFO, Observateur DOGBO

## Département de l'Ouémé

### DEPARTEMENT DE L'OUEME : OBSERVATION GLOBALE

PLAN

#### INTRODUCTION

D'après nos observations dans nos différentes communes avant pendant et après les élections, on constate que l'environnement général est calme et paisible.

Par rapport à La CENA il a lancé la campagne, et après tout ses activités ont été faites en ligne.

#### EDUCATION DES ELECTEURS

Avant les électeurs sont sorti consulter leur nom et leur transfert sur la liste électorale. Le jour du scrutin on a constaté que les électeurs sont sortis massivement pour voter.

I-

##### 1) Utilisation des ressources de l'état

A travers nos observations faites sur le terrain avant, pendant et après les élections on a constaté qu'aucune ressource de l'Etat n'a été utilisée par rapport aux activités politiques et campagne.

##### 2) Monitoring de la violence en période de l'élection

A travers nos différentes observations faites sur le terrain dans nos différentes communes :

- Les violences verbales sont les plus remarquables;
- Les violences verbales entre les candidats du même parti;
- Les violences verbales entre les candidats du différent parti;
- Surtout la violence verbale envers les femmes candidates par la population et par d'autre parti politique.

### III

#### 1) Observation particuliere

- Pendant les campagnes, ont a constaté que certains candidats et candidates n'ont pas pu bien faire leurs campagnes à cause des moyens financiers;
- ont aussi constaté que envers certaine candidate que leur conjoint ne sont d'accord avec leur décision et qu'à travers leur décision elles sont rejetés par leur belle-famille, leur église et leur entourages, le plus pire leurs époux qui devrait leurs encourager à évoluer envers leurs objectifs;
- On a constate que les partisans des partis politiques convaincre la population à leur voter le jour du scrutin,
- On a aussi constaté la négociation envers les membres du bureau à truquer le vote,
- On a constaté que les votes dans les villages et dans les zones reculées ne sont pas sécuriser,
- On a constaté après les votes que certaines candidate sont totalement deçue

#### 2) Suggestion et recommandation

- ✓ Si la coscep peut déployer des observateurs à courte terme dans chaque poste de vote,
- ✓ On exhorte à la CENA de mettre des forces de sécurité dans les villages, et dans les zones reculées pendant le jours du scrutin,
- ✓ On demande à la coscep de ne pas mettre un observateur dans sa localité pendant les élections.

**Je vous remercie**

### **Département du Plateau**

La mission d'observation à long thème initié par la COSCEP a démarrée sur tout l'étendue du territoire nationale à partir de la période du 11 septembre 2022 au 6 février 2023. Elle concerne l'observation de tout le processus électoral des législatives du 08 Janvier 2023 c'est-à-dire observé (avant, pendant et après) le jour du scrutin.

Elle a commencé par l'observation de l'affichage de la liste électorale provisoire dans tous les centres de vote. Les listes électorales provisoires ont été affichées dans tous les arrondissements visités dans le département du plateau. Les lieux d'affichage n'étaient pas accessibles à tous. Certains endroits d'affichage n'étaient pas du tout accessible aux personnes handicapées vu l'état des pistes. Mais les gens sortaient timidement pour consulter leurs noms.

Mon équipe et moi avons rencontré les autorités étatiques (les maires, les CA, certains chefs des quartiers, les commissaires de la police républicaine, les médecins chefs des hôpitaux centraux et tous les agents de l'ANIP présents sur notre territoire pour cette opération. Nous avons observé un premier affichage de la liste électorale provisoire dont la population était censée sortir massivement vérifier leurs noms et le transfert pour ceux qui voulaient changer leur centre de vote. Mais comme constat la population ne se sont pas trop intéressé, c'est pratiquement vers la fin du délai d'affichage que la population a commencé par sortie. Nous avons constaté que la présence des agents de l'ANIP sur le terrain entrain de corriger les

réclamations des uns et autres populations. Nous avons constatés qu'il y a des affiches des listes déchirées, mi-enlevées par la pluie, carrément inexistante par endroits. Suite à la déclaration de tous ces constats publiés par la COSCEP et le plaidoyer auprès des agents de l'ANIP pour un nouvel affichage, le gestionnaire mandataire de l'ANIP a accepté de prolonger l'affichage de la liste électorale provisoire pour une période de deux semaines afin que les populations puissent faire les corrections nécessaires. Pour ce supposé deuxième affichage de la liste électorale provisoire informatisée, ce sont les mêmes constats. Les gens sortaient à compte goutte. Les agents de l'ANIP rencontrés ont reçu peu de plaintes et transfert des noms des électeurs.

Nous avons observé certains meetings des partis politiques, des causeries politiques lors des campagnes électorales. Nous avons observé l'affichage des panneaux, les caravanes, la présence des candidats et candidates sur le terrain. Nous avons participé à la formation des STO pour le jour du scrutin. Pour le 08 janvier, jour du scrutin, il n'y a pas eu d'incident majeur dans les arrondissements du plateau.

Les gens sont sortis massivement pour voter mais certains n'ont pas retrouvé leurs noms parce qu'ils n'avaient pas vérifié la liste électorale provisoire informatisée affichée auparavant. Le jour du scrutin tous étaient bien déroulés

tous les STOs étaient effectivement sur le terrain et restés jusqu'à la compilation des voix tardivement dans la nuit jusqu'au petit matin.

Dans l'ensemble je peux dire que tout c'est bien passé dans le plateau. L'observation poste électorale a commencé dès le lendemain du vote. La proclamation des résultats de l'élection législative par la CENA n'a suscité aucune violence dans notre département. L'observation postélectorale était sans heurts et toute la population vaque à ces préoccupations. Pour la population l'élection est conjuguée au passé.

Dans l'ensemble l'opération post-électorale s'est déroulée dans la paix et zéro violence.

Nous suggérons à l'endroit des autorités à divers niveaux du processus électoral certaines recommandations :

- Faciliter l'accès aux postes de vote aux populations, particulièrement aux personnes handicapées
- Sensibiliser les populations sur le bien fondé des élections (législatives, communales, présidentielles...)
- Impliquer davantage les femmes et les personnes handicapées dans les élections
- des bulletins en braille pour les personnes handicapées visuelles.
- l'ANIP doit revoir les transferts et les corrections
- la CENA par le bief de l'ANIP doit penser au processus du vote électronique.

La CENA doit faire obligatoires de ses agents électoraux au moins une femme.

Nous remercions tous ceux de loin ou proche qui ont œuvré pour la réussite de cette noble mission. Nous portons un grand satisfécit à IRI et toute son équipe.

Vivre CAPE-COSCEP BÉNIN

Vivre la COSCEP BÉNIN

Vivre IRI

Je vous remercie.

## Rapport d'observation électorale du mois de septembre au 06 février 2023

### Plan

I - phase préélectorale

II- phase électorale

III- phase poste électorale.

Pendant la phase préélectorale c'est à dire du 11 Septembre au 31 Octobre, nous avons observé la première affichage provisoire de la LEIP, dont la population était censée sortir massivement vérifier leurs noms et le transfert pour ceux qui voulaient changer leur centre de Vote. Mais comme constat les 1er jours les gens ne sortaient pratiquement pas, c'est vers la fin de cette première observation que certains étaient sortis, on a observé aussi la présence des agents de l'ANIP.

En Novembre, cet affichage a été prolongé grâce aux efforts de la COSCEP. Lors de ce deuxième affichage nous avons remarqués que la population est sortie pour faire des corrections et des transferts de poste de vote.

De Décembre, la CENA avait commencé les affichages, par la télévision, la Radio, les meetings ect. Du 27 décembre au 06/01/2023, la période des campagnes électorales (affichage des panneaux, les caravanes, la présence des candidats et candidates sur le terrain.

Le 03/01/23 a eu lieu la formation de (74) STOs, qui ont commencé leurs observations du 07 au 09 janvier 2023. Nous n'avons constaté aucuns incidents au jour du scrutin.

Les gens sont sortis massivement pour voter mais certains n'ont pas retrouvé leurs noms parce qu'ils n'avaient pas vérifié la LEIP auparavant,

Dans l'Atlantique pas de fraude. L'observation poste électorale a commencé du 09/01/23, jusqu'au 06 Février 2023, pas d'incident

# Rapport final des élections législatives de 2023 dans le département du LITTORAL

## Introduction

Du 11/09/2022 au 05/02/2023, 01 observateur à long terme a été déployé dans la Commune du département de Littoral à lui s'ajoute 13 observateurs à court terme qui ont observés les élections législatives. Cette mission d'observation est marquée par trois phases :

- **La phase pré-électorale** consista à observer : la Publication de la LEIP dans les centres de votes;
- **La phase électorale**, à observer l'environnement général, les activités concernant l'Education des électeurs et le Monitoring de la violence en période électorale.

- **la phase poste électorale**, à observer les aptitudes des citoyens après le scrutin

### **1- L'Environnement général**

Au cours de la mission l'environnement général a été calme et ordonné dans tous les centres de votes visités dans le département du Littoral.

### **2- Activités préparatoires de l'ANIP et de la CENA.**

- L'ANIP a mis en place des Agents dans tous les arrondissement de la Mairie de Cotonou pour assurer la correction des noms, le transfert des électeurs au niveau des arrondissements.
- Des sensibilisations à l'endroit des électeurs pour la vérification des noms.
- LA CENA a également apportée tous les matériaux nécessaires pour le bon fonctionnement du scrutin.

### **3- Éducation des électeurs.**

- La CENA, Les Organisations de la Société Civile, les Partis Politiques ont menés des activités à l'endroit des électeurs pour la bonne marche des élections.

### **4-Activités des partis politiques et campagnes**

Les partis politiques ont menés des activités avant le scrutin tels que (les meetings, les sensibilisations portes à portes, les caravanes, etc.).

## **II**

### **1-Utilisations des Ressources de l'État.**

En dehors des écoles, des marchés publiques ; des arrondissements qui sont utilisés pour l'affichage de la LEIP ; il y a eu l'affichage de la liste chez un chef quartier dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Cotonou.

### **2-Monitoring de la violence en période électorale.**

La violence verbale a été observée ; celle-ci est liée à tel ou tel parti politique pendant la campagne électorale.

### **3-Evaluation**

Dans l'ensemble, l'observation s'est bien passée dans les différents postes de vote visités dans le dit département.

## **III**

### **1-Observations particulières/Spécifiques.**

- Des électeurs n'ayant pas retrouvés leurs noms sur la liste électorale,
- Des électeurs ayant menés des procédures pour avoir leurs noms transférés vers leurs centres de vote mais n'ont pas eus gains de cause jusqu'au jour des élections,
- Certains postes de vote qui ne sont pas accessibles aux personnes handicapées,
- La liste électorale qui n'est pas en version Braille pour les personnes malvoyants,

### **2-Suggestions /recommandations/Plaidoyers**

- ❖ Que la CENA mette à la disposition des personnes malvoyants des listes électorales en version Braille,
- ❖ Revoir l'affichage de la liste électorale afin que certaines personnes ne puissent les déchirées,
- ❖ Que la LEIP soit bien affichée dans les bons endroits,
- ❖ Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès au centre de vote plus facilement,
- ❖ Changer le processus du transfert afin que chaque électeur ait le pouvoir d'exprimer son désir dans les urnes,
- ❖ Formuler des plaidoyers pour que des modifications, les transferts qui ont manqués lors de l'élection passée soit prises en comptes assez tôt,
- ❖ Travailler avec pour mettre fin aux violences électorales,
- ❖ Toujours travailler pour la consolidation de la paix.

**Merci pour votre attention**